



Test de positionnement en début de seconde 2024 : des résultats en légère hausse, sauf en français en seconde générale et technologique

En septembre 2024, les élèves de seconde générale et technologique et de seconde professionnelle ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique, soit un peu plus de 54 000 en seconde générale et technologique et un peu plus de 13 000 en seconde professionnelle dans l'académie de Versailles.

En seconde générale et technologique, près de deux élèves sur dix obtiennent un score de bas niveau en français et moins de trois élèves sur dix en mathématiques. En seconde professionnelle, ils sont respectivement sept élèves sur dix et un peu plus de huit élèves sur dix à obtenir un score de bas niveau.

Par rapport à 2023, les performances des élèves évalués progressent sauf en français dans la voie générale et technologique où les résultats marquent une légère baisse. Les scores progressent en français par rapport aux premières évaluations de 2019 et reculent en mathématiques dans la voie professionnelle.

Les performances des garçons s'éloignent de celles des filles en français dans la voie générale et technologique et s'en rapprochent dans la voie professionnelle. En mathématiques, les écarts entre les filles et les garçons sont stables dans la voie générale et technologique et en légère hausse en mathématiques. Les performances restent également meilleures pour les élèves sans retard scolaire, avec des écarts en hausse par rapport aux élèves avec retard. Si le secteur privé sous contrat affiche des résultats meilleurs par rapport au public c'est parce qu'il accueille plus souvent des élèves socialement favorisés ; le résultat d'un lycée est d'autant plus élevé que les élèves qui y sont accueillis sont issus de milieux sociaux favorables à leur réussite scolaire.

En début de seconde générale et technologique, 18 % des élèves obtiennent un score de bas niveau en français et 27 % en mathématiques

En septembre 2024, près de 700 000 élèves, scolarisés en seconde dans plus de 4 200 établissements publics et privés sous contrat, ont passé une évaluation standardisée sur support numérique en France. Cet effectif représente plus de 67 000 élèves dans 274 établissements dans l'académie de Versailles. Parmi eux, 80 % sont scolarisés dans la voie générale et technologique contre 20 % dans la voie professionnelle.

À partir des scores en français et en mathématiques, six groupes de niveau sont définis, eux-mêmes résumés en trois niveaux : bas, moyens et hauts (*encadré*).

Dans l'académie, 18 % des élèves de seconde générale et technologique de l'académie obtiennent un score de bas niveau en français (*graphique 1*). Ce taux est nettement supérieur en mathématiques et atteint 27 % (*graphique 2*). L'académie présente des résultats inférieurs au national en français et en mathématiques dans la voie générale et technologique (2 points).

Par rapport à 2023, les résultats sont considérés en légère baisse en français car le taux de bas niveau augmente de 1 point et celui de haut niveau baisse de 1 point. Ils sont considérés en légère hausse en mathématiques car le taux de bas niveau baisse de 1 point et celui de haut niveau augmente de 1 point.

La conception des groupes de niveau

En 2023, la Depp a remplacé les 4 anciens groupes de maîtrise (insuffisante, fragile, satisfaisante et très bonne maîtrise) par 6 groupes définis comme suit :

- groupe 1 : élèves dont le score est inférieur à 200 (élèves ayant les résultats les plus faibles).
- groupe 2 : élèves dont le score est entre 200 et 225 ;
- groupe 3 : élèves dont le score est entre 225 et 250 ;
- groupe 4 : élèves dont le score est entre 250 et 275 ;
- groupe 5 : élèves dont le score est entre 275 et 300 ;
- groupe 6 : élèves dont le score est supérieur ou égal à 300 (élèves ayant les résultats les plus élevés).

Ces 6 groupes peuvent, selon la Depp, être regroupés en 3 groupes de niveaux : bas niveaux (groupes 1 et 2), niveaux moyens (groupes 3 et 4) et hauts niveaux (groupes 5 et 6).

Le groupe 3 de l'échelle est considéré comme le niveau à partir duquel les élèves commencent à être capables d'utiliser leurs compétences dans le contexte de leur entrée en seconde.

Légère baisse des résultats en français dans tous les départements

Au niveau départemental, les élèves du Val-d'Oise sont plus en difficulté en français. Ils présentent le taux de bas niveau le plus élevé de l'académie : 25 %, soit un écart de 7 points par rapport à la moyenne académique (18 %). Les Yvelines et les Hauts-de-Seine affichent des valeurs plus faibles par rapport à la moyenne académique, avec respectivement 13 % et 14 % d'élèves de bas niveau. L'Essonne affiche une valeur légèrement au-dessus de la moyenne académique (20 %). Les résultats sont en légère baisse dans les quatre départements par rapport à 2023 car le taux d'élèves de bas niveau augmente de 1 point dans les Yvelines et dans le Val-d'Oise, 0,5

point dans l'Essonne, 2 points dans les Hauts-de-Seine.

En mathématiques, les écarts entre départements sont relativement plus prononcés qu'en français. Le Val-d'Oise a également le taux d'élèves de bas niveau le plus élevé de l'académie : 38 %, soit un écart de 11 points par rapport à la moyenne académique (27 %), contre 31 % dans l'Essonne, 20 % dans les Hauts-de-Seine comme dans les Yvelines. Les résultats en mathématiques restent stables dans tous les départements par rapport à 2023, sauf dans l'Essonne où ils progressent de 2 points.

Légère hausse des écarts de réussite entre les filles et les garçons en français et stabilité en mathématiques

Avec un taux d'élèves de bas niveau de 14 %, les filles présentent moins de lacunes que les garçons (21 %) dans les compétences évaluées en français, soit un écart de 7 points (*graphique 1*). La tendance est inverse en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons avec 22 % d'entre eux qui obtiennent un score de bas niveau, contre 31 % des filles, soit un écart de 9 points (*graphique 2*).

Ces écarts sont sensiblement équivalents à ceux observés au niveau national : 5 points à l'avantage

des filles en français et 10 points à l'avantage des garçons en mathématiques. Les écarts départementaux entre les filles et les garçons s'échelonnent de 5 à 9 points en français et de 5 à 11 points en mathématiques.

Par rapport à 2023, les écarts de performance entre les filles et les garçons augmentent légèrement en français et restent stables en mathématiques.

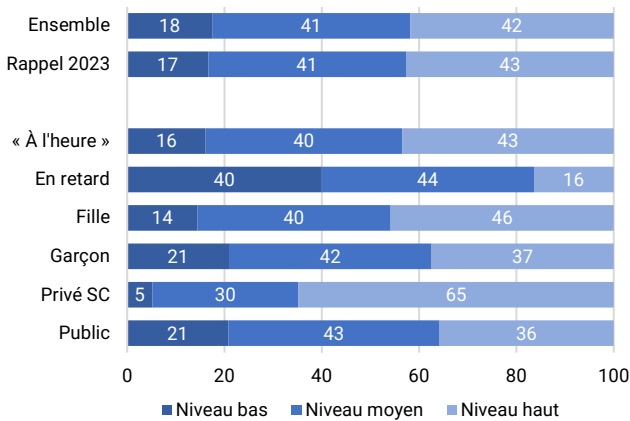
Des résultats pour les élèves en retard scolaire, déjà très inférieurs à ceux des élèves à l'heure, en baisse en mathématiques

Les résultats en français des élèves en retard scolaire sont nettement inférieurs à ceux considérés « à l'heure » : 40 % des élèves en retard ont un score de bas niveau en français, contre 16 % des élèves « à l'heure », soit un écart de 24 points. Cet écart entre élèves « à l'heure » et en retard scolaire est particulièrement élevé dans le Val-d'Oise (30 points). En mathématiques, l'écart entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard scolaire s'établit à 30 points (taux d'élèves de bas niveau de 25 % contre

55 %). Ces écarts sont relativement similaires pour les départements de l'académie et le niveau national.

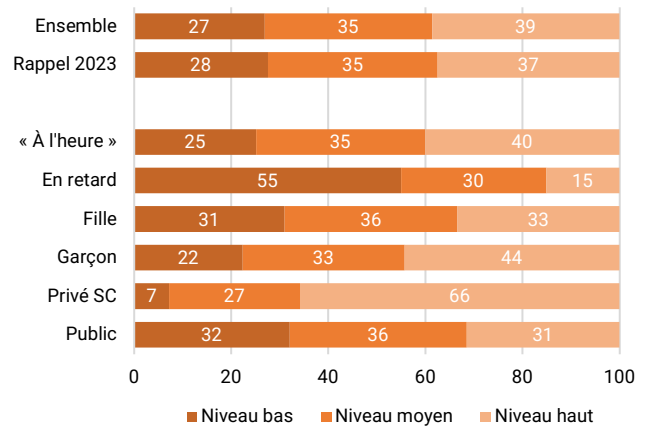
Par rapport à 2023, l'écart entre les élèves « à l'heure » et ceux en retard scolaire diminue de 1 point en français en raison de la baisse des résultats des élèves « à l'heure », tandis qu'il augmente de 2 points en mathématiques en raison de la hausse des résultats des élèves « à l'heure » et de la baisse de ceux des élèves en retard.

Graphique 1 : Répartition des élèves inscrits en seconde générale et technologique par groupes de niveaux en français



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2024, Depp

Graphique 2 : Répartition des élèves inscrits en seconde générale et technologique par groupes de niveaux en mathématiques



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2024, Depp

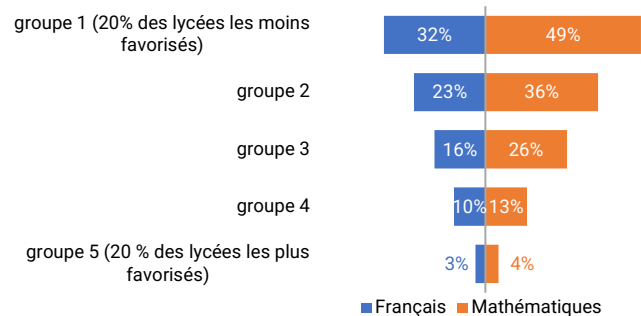
Des résultats bien en deçà pour les lycées les moins favorisés

En considérant le classement des établissements selon l'indice de position sociale (IPS) de la Depp (*Benabdallah, 2020*), les résultats académiques comme nationaux apparaissent échelonnés entre les établissements appartenant au groupe des 20 % les moins favorisés socialement (groupe 1) jusqu'aux établissements appartenant au groupe des 20 % les plus favorisés (groupe 5) : le niveau des acquis des élèves est donc bien corrélé au profil social des établissements (*graphique 3*).

Néanmoins, la différence est nettement plus marquée entre les deux groupes les plus défavorisés (groupes 1 et 2) : 9 points d'écart en français et 13 points en mathématiques. Les disparités entre les établissements les plus favorisés et ceux les moins favorisés sont très fortes : 3 % de taux d'élèves de bas niveau en français et 4 % en mathématiques pour les lycées les plus favorisés, contre

respectivement 32 % et 49 % pour les lycées les moins favorisés.

Graphique 3 : Taux d'élèves de bas niveaux selon le profil social moyen du lycée



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement de début de seconde, septembre 2024, Depp

Des résultats à l'avantage du privé sous contrat par rapport au public, avec des écarts en hausse en français

Les différences de répartition des élèves dans les groupes de niveau sont très marquées entre les élèves du privé sous contrat et ceux du public.

En français, 16 points séparent le taux d'élèves de bas niveau des deux secteurs : ils sont 5 % dans le privé sous contrat, contre 21 % dans le public (*graphique 1*). Cet écart est plus élevé en mathématiques, il atteint 25 points (7 % dans le privé sous contrat, contre 32 % dans le public) (*graphique 2*). Ces écarts se retrouvent au niveau national dans les deux matières, avec un écart de 9 points en français et de 15 points en mathématiques à l'avantage du privé sous contrat.

Par rapport à 2023, l'écart entre les élèves du secteur privé sous contrat et ceux du secteur public augmente de 3 points en français et de 1 point en mathématiques, en raison de la progression des résultats des élèves du secteur privé sous contrat.

Si les élèves scolarisés dans les lycées privés sous contrat présentent de meilleurs résultats que ceux du secteur public, c'est parce qu'ils sont davantage issus de milieux sociaux favorisés que leurs homologues du secteur public. 83 % des lycées appartenant au groupe des 20 % les plus favorisés socialement sont privés alors qu'ils sont absents du groupe de lycées les moins favorisés.

Plus l'établissement est favorisé, meilleurs sont les scores moyens

Afin de compléter ces éléments, les résultats aux évaluations en début de seconde générale et technologique peuvent être analysés au prisme de la performance des élèves évaluées grâce au score obtenu aux épreuves.

Le score moyen a été fixé par construction à 250 et l'écart type à 50 : environ deux tiers des élèves ont un score compris entre 200 et 300 (Depp, 2023).

Les scores académiques atteignent 269 en français et 263 en mathématiques. Ces résultats sont plus élevés qu'au national, de 1 point pour les deux matières : respectivement à 268 et 262 (graphiques 4 et 5).

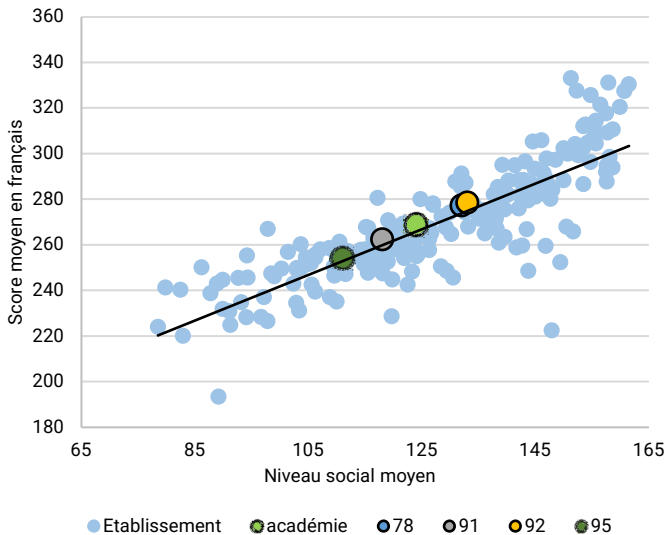
Les différences de taux de bas niveau contrastées entre les départements de l'académie se confirment également avec les scores. Les Yvelines et les Hauts-de-Seine obtiennent les meilleurs scores

(respectivement 277 et 279 en français et 275 et 277 en mathématiques), alors que les scores moyens dans l'Essonne et dans le Val-d'Oise s'établissent à, respectivement, 262 et 254 en français et 255 et 244 en mathématiques.

Les scores moyens par établissement sont légèrement plus faibles en mathématiques qu'en français.

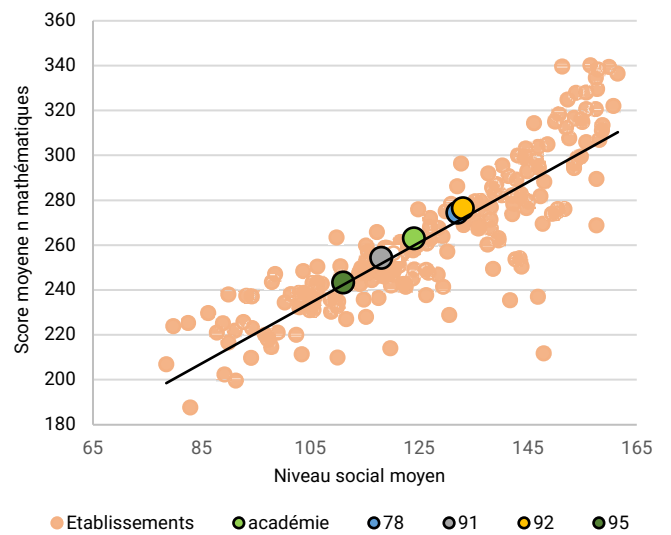
Ces résultats peuvent être mis en perspective avec l'IPS : les départements de l'Essonne et du Val-d'Oise, qui ont les résultats les moins élevés, ont les IPS les plus faibles (118 et 111), à l'inverse des Yvelines et des Hauts-de-Seine (132 et 133). Les scores moyens par lycée sont corrélés à leurs IPS : plus l'IPS est élevé, plus les établissements obtiennent de meilleurs résultats. Cependant, à niveau social équivalent, des différences de performance entre établissements sont observées (graphiques 4 et 5).

Graphique 4 : Score moyen en français selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

Graphique 5 : Score moyen en mathématiques selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

En début de seconde professionnelle, 70 % des élèves obtiennent un score de bas niveau en français et 82 % en mathématiques

En début d'année scolaire 2024-2025, 70 % des élèves en début de seconde professionnelle dans l'académie obtiennent un score de bas niveau en français (graphique 6). Ce taux est nettement supérieur en mathématiques : 82 % (graphique 7). L'académie présente des résultats nettement

inférieurs au national : 6 points d'écart en français et 10 points en mathématiques. Par rapport à 2023, le taux d'élèves de bas niveaux pour les secondes professionnelles diminue de 2 points en français et de 1 point en mathématiques.

Progression des résultats sauf dans le Val-d'Oise en français et dans les Hauts-de-Seine en mathématiques

Au niveau départemental, le taux d'élèves ayant obtenu un score de bas niveau en français dans le Val-d'Oise est le plus élevé de l'académie : 76 %, soit un écart de 6 points par rapport à la moyenne académique (70 %). Les Yvelines affichent 65 %, l'Essonne et les Hauts-de-Seine 69 %. Le taux d'élèves de bas niveaux est inférieur par rapport à celui observé en 2023 dans trois départements : de 1 point dans les Yvelines et de 3 points dans l'Essonne comme dans les Hauts-de-Seine. Les résultats sont stables pour le Val-d'Oise.

En mathématiques, le Val-d'Oise a également le taux d'élèves de bas niveau le plus élevé de l'académie : 85 %, soit un écart de 3 points par rapport à la moyenne académique (82 %), contre 77 % dans les Yvelines, 82 % dans l'Essonne et 83 % dans les Hauts-de-Seine. Le taux d'élèves de bas niveaux diminue par rapport à celui constaté en 2023 pour trois départements : - 2 points pour les Yvelines et - 1 point pour l'Essonne comme le Val-d'Oise. Ce taux augmente pour les Hauts-de-Seine de 1 point par rapport à 2023.

Légère baisse des écarts de réussite entre les filles et les garçons en français et légère hausse en mathématiques

Avec un taux de score de bas niveau de 73 %, les garçons sont devancés de 7 points par les filles (66 %) en français (*graphique 6*). La tendance est inverse en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons avec 77 % d'entre eux qui obtiennent un score de bas niveau contre 89 % des filles, soit un écart de 12 points (*graphique 7*).

Les écarts départementaux entre les filles et les garçons varient de 5 à 9 points en français et de 11 à 14 points en mathématiques.

Par rapport à 2023, les écarts entre les filles et les garçons diminuent légèrement en français en raison d'une hausse des résultats plus importante chez les garçons que chez les filles : respectivement + 2 et + 1 point. Inversement, ces écarts se creusent légèrement en mathématiques en raison d'une progression des résultats des garçons de 1 point et une stabilité chez les filles.

Légère hausse des écarts de réussite entre les élèves en retard scolaire et ceux « à l'heure »

Dans la voie professionnelle, 19 % est en retard scolaire dans l'académie de Versailles, contre 21 % au niveau national. Les résultats en français de ces élèves en retard scolaire sont inférieurs à ceux considérés « à l'heure » : 68 % des élèves « à l'heure » ont un score de niveau bas en français, contre 78 % des élèves en retard scolaire, soit un écart de 10 points. Les écarts départementaux entre élèves « à l'heure » et élèves en retard s'échelonnent de 8 à 13 points.

En mathématiques, l'écart entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard scolaire est de 7 points (respectivement 80 % contre 87 %). Les écarts départementaux s'échelonnent de 6 à 11 points.

Par rapport à 2023, l'écart entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard scolaire augmente de 1 point en français et en mathématiques.

Des résultats à l'avantage du privé sous contrat par rapport au public, avec des écarts en baisse en français

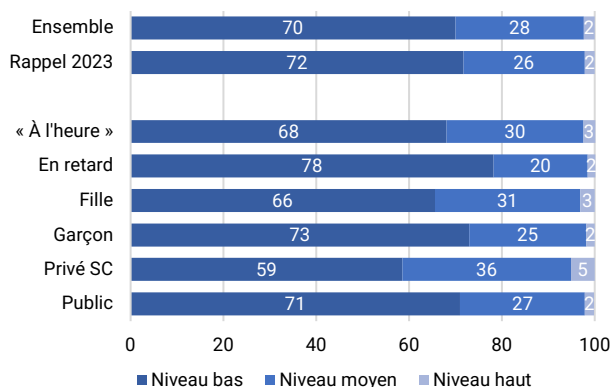
Les différences de répartition des élèves dans les groupes de niveau sont très marquées entre les élèves du privé sous contrat et ceux du public.

En français, 12 points séparent les scores de bas niveau entre les deux secteurs : 59 % dans le privé sous contrat, contre 71 % dans le public (*graphique 6*). Cet écart est de 15 points en mathématiques, où les taux d'élèves de bas niveau s'établissent à 68 % dans le privé sous contrat, contre 83 % dans le public

(*graphique 7*). Ces écarts sont plus faibles qu'au niveau national en français (12 points contre 13 points) et plus élevés en mathématiques (15 points contre 10 points au niveau national).

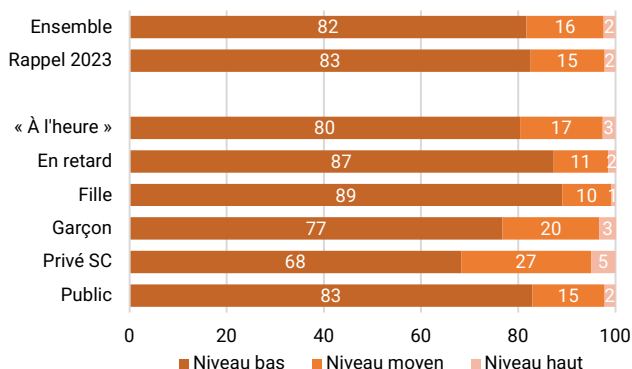
Les écarts entre le public et le privé sous contrat se réduisent dans l'académie par rapport à 2023 de 3 points en français, alors qu'ils augmentent de 1 point en mathématiques.

Graphique 6 : Répartition des élèves inscrits en seconde professionnelle par groupes de niveaux en français



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

Graphique 7 : Répartition des élèves inscrits en seconde professionnelle par groupes de niveaux en mathématiques



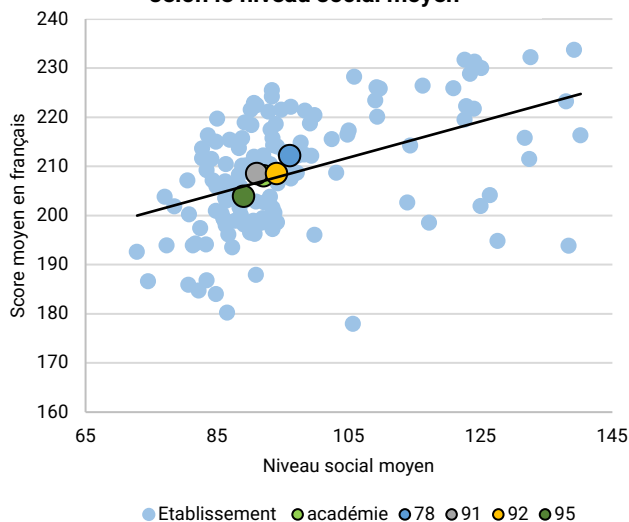
Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

Plus l'établissement est favorisé, meilleurs sont les scores moyens

Les scores académiques moyens atteignent 208 en français et 194 en mathématiques. Ces résultats sont plus faibles qu'au niveau national, de respectivement 6 et 11 points. Pour la voie professionnelle, les IPS moyens des quatre départements sont assez proches avec 96 pour les Yvelines, 94 pour les Hauts-de-Seine, 91 pour

l'Essonne et 89 pour le Val-d'Oise. Les scores moyens par lycée sont également corrélés à leurs IPS : plus l'IPS est élevé, plus les établissements obtiennent de meilleurs résultats (graphiques 8 et 9). Néanmoins, cette corrélation est moins importante que dans la voie générale et technologique.

Graphique 8 : Score moyen en français selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

Graphique 9 : Score moyen en mathématiques selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

Progression des résultats en français en seconde la voie générale et technologique et baisse en mathématiques en seconde professionnelle par rapport à 2019

Depuis 2019, première année des tests de positionnement à l'entrée en seconde, les scores moyens obtenus en français et en mathématiques suivent la tendance nationale. En seconde générale

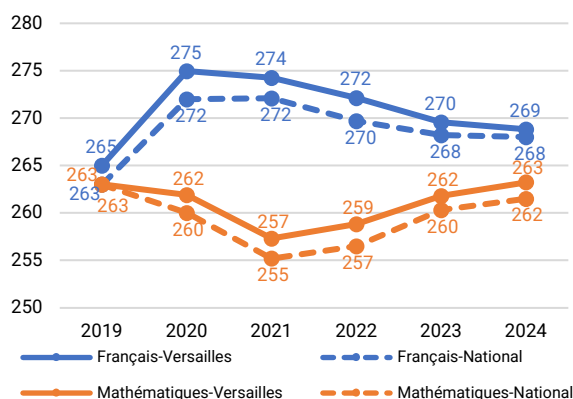
et technologique, les scores progressent de 4 points en français et sont stables en mathématiques entre 2019 et 2024 (contre respectivement + 5 points et - 1 point au national). En seconde professionnelle, sur la

même période, les scores progressent également de 4 points en français mais reculent de 7 points en mathématiques (évolutions identiques à celles du national). Cependant, à partir de 2020 ou 2021, les scores ont tendance à baisser en français et à augmenter en mathématiques dans les deux voies de formation.

Cette année dans l'académie, le score moyen s'établit à 269 en français et à 263 en

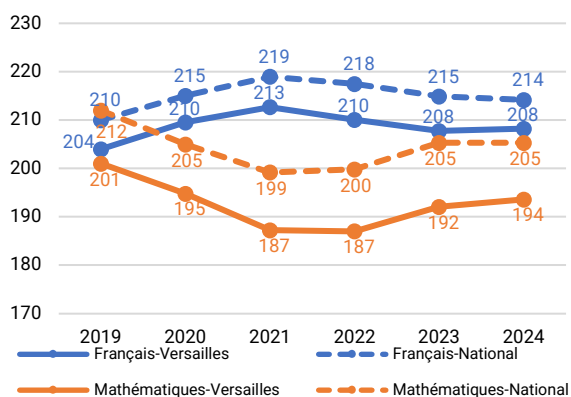
mathématiques dans la voie générale et technologique contre respectivement 208 et 194 dans la voie professionnelle. L'académie est au-dessus du national dans la voie générale et technologique et nettement en dessous dans la voie professionnelle avec des écarts en baisse dans la voie générale et technologique et stables dans la voie professionnelle (*graphiques 10 et 11*).

Graphique 10 : Évolution du score moyen au début de la seconde générale et technologique depuis 2019



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

Graphique 11 : Évolution du score moyen au début de la seconde professionnelle depuis 2019



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de seconde, septembre 2024, Depp

Bibliographie :

- Andreu S. et al. « Test de positionnement de début de seconde 2024 – Premiers résultats », *Document de travail – série études*, n°2024-E17, nov. 2024, Depp.

<https://www.education.gouv.fr/media/197856/download>

- Benabdallah S., « L'indice de position sociale », *Fiches méthodologiques de la Dapep*, n°1, septembre 2020. En ligne sur :

<https://www.ac-versailles.fr/media/55351/download>